



Nathalie Jasse ● Bruno Richard ● Maryline Salvador ● Mathias Durand ● Emilie Beynet ● Christophe Bousquet ● Sindy Peuziat ● Christophe Carta ● Estelle Faucon
Joel Rebiere ● Fabienne Allouche ● Clément Vielh ● Elaine Garcin ● Vincent Boyer ● Cathy Lajous ● Hugo Parsy ● Sophie Bizet ● Nicolas Bossu ● Monika Landriau



“On sait ce que nous avons,
MAIS NOUS NE SAVONS PAS
CE QUE L'ON AURA !”

La nouveauté fait peur, elle impose de sortir de sa zone de confort, de nos habitudes et automatismes, qu'il faut bousculer pour l'inconnu. En sortir est difficile mais pas impossible ! Elle relève souvent de la nécessité d'évoluer vers la nouveauté.

**POURQUOI OSER CHANGER,
APRÈS PLUS DE 25 ANS DE
COHABITATION AVEC DES ÉLUS
QUE NOUS CONNAISSONS ?**

Sauveterre, souffre d'un manque d'implication des Sauveterrois dans les décisions prises pour la commune. À quand remonte la dernière consultation

citoyenne ? Le « renouveau » et la formule « plutôt faire que promettre » ne suffisent plus. Le monde politique, son clientélisme, son appétit du pouvoir et de l'argent nous a rendus méfiants, et nous a pour bon nombre détournés des urnes et de nos droits les plus fondamentaux : la liberté de penser et d'expression. Ces libertés ne doivent plus se limiter à un bulletin de vote tous les 6 ans.

**La solution : une politique locale
qui a du sens, La Démocratie
Participative, où les décisions
sont prises en concertation !**

Déjà en place dans des communes de France comme Saillans, village situé entre le Vercors et la Drôme Provençale, elle émerge dans plus de 300 collectivités. Les autres y arrivent, pourquoi pas Sauve-

terre ? Faisons-nous confiance, osons accueillir une nouvelle équipe avec une expertise et des compétences nouvelles pour notre commune et nos enfants, les citoyens d'avenir.

Nos rencontres avec vous : associations, direction du pôle culturel, commerçants, Sauveterroises et Sauveterrois nous ont permis d'entendre et de comprendre vos besoins, vos difficultés et vos succès.

Suivent nos analyses sur des sujets d'actualité, qui émanent de recherches réalisées au fil des derniers mois. Le but n'est pas de convaincre à tout prix, chacun étant capable de se faire sa propre opinion. L'objectif est de répondre à vos questions, de partager avec vous nos interrogations, nos constats et être forts de propositions.

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/01/2020, M. LE MAIRE
A PRÉSENTÉ LE BUDGET
PRÉVISIONNEL DE 2020
EN ANNONÇANT LE BILAN
DE L'ANNÉE 2019. IL A INSISTÉ

SUR LE RÉSULTAT
EXCÉDENTAIRE



953.000€

425.000€
EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT*

528.000€
EXCÉDENT
D'INVESTISSEMENT**



Le résultat excédentaire :
*est la différence entre les recettes
et les dépenses de chaque section :
section de fonctionnement
et section d'investissement.*



**Section de
fonctionnement :**
*est composée de recettes
(produits des impôts) et de dépenses
(salaires, entretien bâtiments, voirie)
qui sont reconduites chaque année.*



Section d'investissement :
*est composée de recettes (subventions,
amortissements) et de dépenses (travaux sur
le patrimoine communal) qui varient selon
les engagements de la municipalité.*

Nous ne contestons pas les chiffres
annoncés par M. le Maire concernant
les résultats excédentaires, ils sont
calculés par la soustraction des
dépenses aux recettes effectuées sur
l'année 2019.

CE QUE NOUS
CONTESTONS, C'EST
L'INTERPRÉTATION
QUI EN EST FAITE,
PRINCIPALEMENT
SUR LA SECTION
D'INVESTISSEMENT.

En effet, ce n'est pas la somme de
528.000€ comme annoncé, qui cor-
respond à notre capacité d'autofinance-
ment pour les opérations d'investisse-
ment prévues au budget 2020.

Il convient, au préalable de :

• **RECONDUIRE EN 2020 LES DÉPENSES
ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
DE L'ANNÉE 2019 QUI SONT ENGAGÉES.**

• **PRENDRE EN COMPTE CERTAINES
DÉPENSES INCOMPRESSIBLES TELLES
QUE LA DETTE OU LA RENTE VIAGÈRE
EN COURS.**

Nous pouvons dire alors que nous disposons
de la somme de 198.000€ pour le program-
me d'investissement 2020.



Ce qui explique pourquoi, nous ne retrouvons pas sur ce budget la deuxième tranche du stade.

POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Bien qu'il y ait une recette supplémentaire comme annoncée par M. le Maire : la somme annuelle de 40.000€ correspondant à la location de terrains au titre d'une compensation écologique par la société SCV, cette recette est la contrepartie d'une autorisation d'une extension d'exploitation de carrière.

Les recettes de fonctionnement s'amaissent chaque année. Cela s'explique par la perte des dotations de l'Etat et de la disparition prochaine de la taxe

d'habitation. A ce jour, nous ne savons pas complètement comment cette recette va être remplacée.



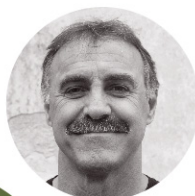
IL FAUT
DONC JOUER
LA PRUDENCE !!!!

CELA NE SEMBLE PAS ÊTRE LA POLITIQUE DE MONSIEUR LE MAIRE puisque les dépenses de fonctionnement, depuis plusieurs années sont en progression constante.

Maryline Salvador - Retraitée
Précédemment directrice
générale des services mairie
de Sauveterre

**SI NOUS SOMMES ÉLUS,
UN AUDIT DE LA SITUATION
FINANCIÈRE SERA
EFFECTUÉ PAR UN CABINET
D'EXPERTISE INDÉPENDANT.
NOUS INFORMERONS
LA POPULATION DE
LA SITUATION FINANCIÈRE
RÉELLE DE FIN DE MANDAT
DE L'ÉQUIPE ACTUELLE.**

Bruno Richard
Sapeur pompier



01 LE STADE DE FOOT

Le Racing Club Sauveterre est un incontournable de notre village. Le stade a évidemment besoin d'être rénové, pour le bien vivre des licenciés ainsi que pour l'image de notre village. Quoi de plus agréable que de recevoir et être reçu dans un stade aux infrastructures adéquates pour les joueurs. Pour autant, la mise en conformité des équipements existants n'aurait-elle pas suffi ?

- Pose d'une nouvelle clôture
- Remise en état de la pelouse
- Travaux de réaménagement des vestiaires et des toilettes selon les normes,
- Agrandissement de la buvette avec l'installation d'un bar.

Les résidents du quartier, principaux concernés par ces travaux, ont-ils été sollicités en amont ?

Ne pouvait-on pas envisager une telle installation en périphérie de la commune

et profiter du stade pour créer un espace sportif pour TOUS ?

Où stationneront les véhicules utilisés par les joueurs et les supporters ?

Des frais de fonctionnement annuel de l'entretien de la pelouse sont à prévoir par un prestataire, combien coûteront-ils ?

Nos réunions de quartier, nos échanges spontanés avec nombreux d'entre vous ont souligné le besoin profond que nous avons tous à vouloir être considérés en tant que citoyen de Sauveterre.

Il y a un sentiment de rejet dans les décisions prises pour un projet aussi important que celui du stade.

Le budget investi n'aurait-il pas pu être réparti sur l'ensemble du complexe sportif en offrant aux Sauveterrois :

Un parcours santé et de loisirs sportifs conviviaux pour petits et grands !

COMMENT ?

- Avec un stade de foot mis en conformité à moindre coût,
- Une piste d'athlétisme qui aurait servi aussi aux enfants des écoles
- Le remplacement des jeux pour enfants par la création d'un parc de jeux plus grand et plus complet,
- Des équipements sportifs en accès libre,
- L'installation de plusieurs tables de pique-nique et de bancs.

Nous regrettons qu'un investissement aussi conséquent n'ait pas été soumis à un avis des Sauveterrois. Une consultation citoyenne était à notre sens indispensable.

Si vous nous accordez votre confiance, une fois élus, nous reprendrons l'étude de ce projet pour les prochaines tranches de travaux à réaliser. Une consultation des citoyens sera faite afin de repenser collectivement l'avenir de ce lieu.

02 LE PÔLE CULTUREL

Estelle Faucon
Enseignante



**LE PÔLE CULTUREL JEAN FERRAT EST UNE CHANCE
POUR NOTRE COMMUNE, VÉRITABLE POINT D'ANCRAGE DE LA CULTURE
POUR TOUS, NOUS SOUTENONS CE LIEU SOCIAL ET CULTUREL.**



© Photo Sauveterre Avenir

C'est le manque de transparence de la gestion budgétaire qui nous déplaît. Il est légitime que nous ayons, nous Sauveterrois un droit de regard sur la répartition de la subvention annuelle de 90.500€*.

*SOURCE bulletin municipal février 2020.
Véritable valeur ajoutée pour notre village, nous devons poursuivre la démocratisation de la culture.

LES RETOURS
QUE NOUS AVONS
DES RÉUNIONS DE
QUARTIERS AINSI

QUE DE NOS
ÉCHANGES FONT
LE CONSTAT
SUIVANT :
LE MANQUE
D'INITIATIVE
PARTICIPATIVE !

Le nom du pôle culturel aurait pu être choisi par les sauveterroises et sauveterrois, notre commune est si riche de noms célèbres comme celui du mime Séverin.

**Une programmation
ouverte aux conférences,
aux débats sur
des sujets d'actualités,
la disposition des lieux
pour des associations
indépendantes...**

Beaucoup d'idées nous sont remontées !
L'intégration sociale des individus passe par la concertation publique. Dynamiser la fréquentation et par conséquent les recettes par une communication ciblée et de qualité.

03 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Sophie Bizet
Consultante
en environnement



Le Projet d'implantation des panneaux photovoltaïques de la Combe Boiteuse proposé par nos élus est en cours de faisabilité, et le permis de construire est en cours d'instruction.

Une enquête préliminaire a été réalisée par un commissaire enquêteur pour déterminer si le lieu choisi est adéquat. Le rapport de ce dernier, du 15 janvier 2019, est en ligne sur le site internet du Grand Avignon, et peut être consultable par toutes et tous.

EN VOICI UN EXTRAIT [...] :

Seuls des terrains très dégradés et sans intérêt environnemental doivent être choisis pour ce type d'installation. [...] le choix du terrain qui n'est pas convaincant [...]

Malgré les doléances et recommandations du Commissaire – Enquêteur, la commune persiste dans son choix unilatéral d'implanter un champ de panneaux photovoltaïques sur le site de la Combe Boiteuse.

Une promesse de bail emphytéotique sur 30 ans avec un prestataire privé a été signée. Un contrat de 30 ans avec EDF dont 10 ans de co-production durant lesquelles il faudra partager les charges et les recettes entre EDF et la commune.

**NOUS CONDAMNONS
CETTE DÉCISION ANTI
DÉMOCRATIQUE,
LE SITE APPARTIENT
À LA COMMUNE ET
PAR CONSÉQUENCE
AUX SAUVETERROISES
ET SAUVETERROIS**

Lieu stratégique par son positionnement, il permettrait par exemple l'émergence de projets tournés vers le tourisme vert.

Une ressource tout aussi intéressante. Cette ancienne « décharge » nommée ainsi par nos élus n'en est pas une et ne concerne qu'une faible superficie du terrain concerné par le projet. Les gravats déposés ne présentent, à priori, pas de risque majeur de pollution du sol. Ce sont des déchets en majeure partie classés « inertes » ou « banals ».

De plus, comme elle est sauvage, ces déchets sont limités en quantité. L'entreprise EDF est en manque de foncier, elle cherche donc des terrains pauvres, en friche ou dégradés à exploiter. Or, ce n'est pas notre cas.

Une question subsiste, si l'entreprise EDF est en manque de foncier, pourquoi

site comme celui qui a été retenu par nos élus car il ne réhabilite pas une zone dégradée mais condamne pour 30 ans un site à haut potentiel. Le projet n'est pas intéressant financièrement car il concerne qu'un faible loyer pendant 20 ans.

D'un point de vue environnemental, le projet ne réduit pas de façon significative les émissions de CO2 impactant les générations futures, mais les délocalise tout en artificialisant des espaces agricoles et naturels.

Nous nous engageons dans le développement des énergies renouvelables en prenant en compte tous les enjeux : écologiques, économiques, emprise au

Si l'entreprise EDF est en manque de foncier, pourquoi demander un loyer aussi bas, entre 20000€ et 25000€ ?



demandeur un loyer aussi bas, entre 20 000€ et 25000€ ?

L'ensemble des membres de SAUVETERRE AVENIR est pour le développement des énergies renouvelables, mais pas sur un

sol.. avec une vision à long terme du développement de Sauveterre. L'habitat, les surfaces de toitures existantes ou à construire, y compris dans le bâti ancien nous semblent une meilleure solution.



04 LE SERVICE DE PROXIMITÉ

Christophe Bousquet
Cariste



Le 6 janvier la poste fermait ses portes le samedi matin.

Depuis novembre 2019 nos élus savaient. Rien, aucune communication n'a été faite aux Sauveterrois. Le maintien de nos services de proximité est essentiel à notre village.

Nous avons contacté La Poste et relayé l'information autant que possible. La réponse est sans équivoque, La Poste est désormais une société, qui tous les 3 ans se réorganise en fonction des bilans chiffrés. Le maire n'a pas de pouvoir sur les décisions du groupe La Poste. Néanmoins, nous considérons que nos représentants doivent être un relais d'information et de protection des services de proximité.

Ne nous faisons pas trop d'illusions, à terme, la poste fermera définitivement ses portes pour des raisons de rentabilité.

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR PALIER CELA :

La mise en place d'une agence postale communale, c'est l'attribution des services de la Poste à la mairie moyennant une aide financière de la poste. L'agence communale est tenue par un agent communal chargé d'assurer les services financiers et postaux traditionnels comme il en existe de nombreuses à travers la France.

Depuis 1990 se développe en France la monnaie locale, valable en tant que moyen de paiement selon la loi sur l'économie sociale et solidaire de juillet 2014. Toulouse, Le Havre, Aubenas en Ardèche, Romans Bourg de péage dans la Drôme, Avignon ... payent en monnaie locale chez les commerçants adhérents. C'est faire le choix d'une économie locale favorisant le circuit court, limitant ainsi les dépenses carbone. Facteur de cohésion sociale, elle permet de souder une communauté autour d'un projet

commun. Les particuliers adhèrent à une association gestionnaire de la monnaie locale selon leurs moyens et peuvent ensuite échanger selon leurs besoins. Les euros échangés sont déposés auprès d'une coopérative financière et constituent un fond de garanti qui peut être utilisé pour financer des projets locaux solidaires.

Un projet qui pourrait voir le jour par la concertation citoyenne et la mise en place d'un distributeur de billets. Une demande d'étude est en cours avec un prestataire bancaire. A l'issue de l'étude, de sa faisabilité et du coût, les sauveterrois en seront informés.

Nous regrettons sincèrement le manque d'intégration des citoyens dans l'élaboration des décisions politiques et budgétaires. Nous tous, sommes concernés par les décisions qui sont prises pour notre village.



*“Plus les gens ont accès à la vérité,
plus ils ont envie de changer les choses”*

ELISE LUCET



Sauveterre
Avenir

RÉUNION CITOYENNE
LE 6 MARS 2020 À 19H30
à la salle des fêtes Miou Grano suivie
d'un échange convivial autour d'un apéritif.



www.sauveterre-avenir.fr